

Etaient présents :

- Monsieur Masset, Maire de Rainneville et Président du SISCO.
- Monsieur TAUFOR, Maire de Cardonnette.
- Monsieur DEFLESSELLE, Maire de Coisy
- Madame LESCOT Rose-Marie, Vice-Présidente du SISCO
- Madame DELIGNIERE, Vice-Présidente du SISCO
- Messieurs LEGUEN et MANABLE, représentants de la commune de Rainneville
- Mme VAILLANT Jennifer, Déléguée scolaire de Coisy
- Mme EUGER, 1ère adjointe de la Commune de Molliens au Bois
- Mesdames BUE, CAUET, DELHOMEL, FRANCOIS, LIPATOFF et Monsieur CONTE, représentants des parents d'élèves élus .
- Les enseignantes : Mmes LECOMTE, PETIGNY, LESPRIT, MOUILLARD, ROUSSEAU, ROYER et M. PETIGNY.
- Mme SCHULZ, psychologue scolaire
- Madame PROST, enseignante et Directrice du RPC

Absents excusés:

- Madame MALASSIS, Inspectrice de l'Education Nationale.
- Monsieur AVISSE, Maire de Molliens au Bois.
- Mme Boulogne, enseignante.
- Mme THOMAS Julie, Présidente de l'APERB.
- Mmes BARBIER-DEMOULIN et KIEFER, parents élus.

La séance est ouverte à 18h.

I. Lecture du Procès-Verbal du dernier Conseil d'école.

Un retour est réalisé concernant les montres connectées à l'école. Leur utilisation est interdite dans les écoles et il est rappelé que l'équipe enseignante ne pouvant se permettre de vérifier chaque jour qu'elles ont bien été bloquées, il a été stipulé dans notre règlement intérieur de début d'année scolaire qu'elles sont interdites dans notre RPC.

Ce Procès-Verbal est donné à signature.

II. Bilan coopérative.

	Produits	Charges	Solde
Coopérative scolaire (participation familles)	1706.00		
Subvention SISCO	9234.00		
Subvention APERB	4850.00		
<u>Charges activités éducatives :</u>			
- Fonctionnement de classes, petit matériel, matériel sport, goûters, clés usb CM2....		4769.41	
- Abonnements + adhésion OCCE		1826.02	
- Transports		5144.00	
- Sorties pédagogiques, intervenants...		3720.00	
	15 790	15 459.43	+330.70

Ce bilan reflète les produits et charges de cette année scolaire 2024-2025. Attention, certaines factures ne nous sont pas encore parvenues. Lors du premier Conseil d'école 2025-2026, le solde net de la coopérative sera à nouveau donné, conformément au relevé du 31 août envoyé chaque année à l'OCCE pour contrôle.

Le cahier de comptes circule dans l'Assistance.

III. Présentation du RASED .

Est présente ce jour Mme Schulz, psychologue scolaire de l'Education Nationale.

Mme Schulz explique son rôle dans la mission qui lui est attribuée ainsi que sa zone d'intervention. Sa tâche consiste à prévenir et accompagner les élèves à besoins spécifiques, se mettre en lien avec la MDPH selon les cas, accompagner les équipes éducatives dans les écoles, étudier et accompagner les demandes d'aide transmises par les écoles, faire le lien avec le médecin scolaire et l'infirmière scolaire, interpeller les professionnels qui travaillent avec les enfants etc... Mme Schulz liste également ses besoins dans l'exercice de sa fonction : besoin de matériel, papier, livrets, téléphone, etc et précise qu'elle n'a aucun budget pour fonctionner. Elle essaie donc d'intervenir dans chaque commune afin de les solliciter.

Monsieur Manable intervient et précise que le RASED dépend de l'Education Nationale. Monsieur Deflesselles demande la position de notre Inspectrice à ce sujet et souhaite la rencontrer pour comprendre pourquoi aucun budget n'est octroyé dans ce domaine. Mme Prost précise que Mme Malassis n'est pas décisionnaire en la matière.

Les élus présents répondent assez favorablement à la demande de Mme Schulz, précisent que cela ne pourrait prendre que la forme d'un don et ils en discuteront au sein de leur SISCO. En cette attente, ils prennent note des coordonnées de Mme Schulz.

IV. Bilan APC massées.

De novembre à avril ont eu lieu des séances d'APC massées. (APC : Activités Pédagogiques Complémentaires). Ce sont des séances de soutien aux élèves ayant des besoins spécifiques dans certains domaines d'apprentissage. Ces séances ont eu lieu chaque lundi et mardi de 12h à 12h30 et ont été menées par tous les enseignants de l'école avec de petits groupes d'au maximum 5 élèves.

Cette année, les évaluations nationales de septembre ont révélé des besoins dans les domaines de la lecture fluence et des faits numériques et procédures chez les élèves de CM1 et CM2. Ce sont donc ces élèves qui ont pu en bénéficier.

Les évaluations nationales qui ont à nouveau pu prendre place en février 2025 ont mis en exergue de gros progrès dans ces domaines et particulièrement en ce qui concerne la lecture.

Des progrès ont également été réalisés en mémorisation des procédures, cela prenant plus de sens pour les élèves qui rencontraient ici des difficultés.

Les faits numériques restent cependant à améliorer au niveau des résultats, ces séances spécifiques ne faisaient que débiter au moment des secondes évaluations, mais il faut aussi mettre l'accent sur le fait que les tables de multiplication par exemple ne peuvent pas s'apprendre qu'en classe. Un vrai travail de mémorisation est à faire à la maison : importance de la co-éducation, car même si l'élève en comprend le principe, il doit être rapide dans ses calculs, les réponses doivent être automatiques.

Une harmonisation des procédures a également été mise en place dans toutes les classes avec des méthodes pédagogiques et une fréquence communes afin de continuer à faire progresser tous les élèves, qu'ils aient participé aux séances d'APC ou non.

Enfin, des stages de remises à niveau (SRAN) ont été proposés à certains élèves durant les premières semaines de vacances scolaires.

Nous remercions les familles et leurs enfants d'avoir accepté de nous aider dans la mise en place de nos objectifs.

Les parents élus demandent pourquoi les élèves de CM1 et CM2 ont été prioritaires et si cette démarche sera reconduite l'année prochaine. Mme Prost explique que les cohortes ont été choisies en fonction des résultats aux évaluations nationales, les autres niveaux ayant enregistré de très bons résultats. Le même cheminement sera remis en place en effet l'année prochaine avec toujours le même levier : les évaluations : cela pourra concerner d'autres niveaux ou d'autres domaines d'apprentissage.

V. Actions pédagogiques 2024-2025.

Sorties pédagogiques et interventions 2024-2025

	Classe(s)	Sorties pédagogiques/interventions
<u>Sept24</u>	Du CP au CM2	Venue du Conservatoire de musique pour une présentation d'instruments à cordes.
<u>Oct24</u>	De la PS au CM2	Avec le SMIRTOM : venue de la compagnie du chapiteau vert : spectacle « Martin le Composteur » autour du tri des déchets.
	CP	Intervention de l'infirmière scolaire sur le thème du sommeil
	CE1	Intervention de l'infirmière scolaire sur le thème de l'influence.
	CE2	Intervention de l'infirmière scolaire sur le thème de l'empathie.
	CE1-CE2	Cueillette au potager et cuisine pour dégustation dans toute l'école.
	CM1	Intervention de l'infirmière scolaire sur le thème de l'addiction.
	PS-MS	Semaine du goût avec la cueillette de pommes à Saint Gratien puis réalisation de recettes en classe. Dégustation école.
	GS-CP	Semaine du goût avec une cueillette de légumes à Saint Gratien puis réalisation de recettes en classe. Dégustation école.
	CM1-CM2	SRAV : Savoir Rouler à Vélo : intervention de la Sécurité Routière.
<u>De oct à déc24</u>	CE2	10 séances de patinoire à Amiens.
<u>Nov24</u>	De la PS au CM2	Commémoration du 11 novembre : chant de la Marseillaise par tous les élèves et lecture de lettres de poilus par les élèves de CM2.
<u>Nov 24</u>	CM2	Intervention de la délégation militaire pour le 11 novembre.
<u>Nov 24</u>	CE1 et CE2	Spectacle Communauté de Communes à Naours : La nuit de Scrooge (conte et musique)
<u>Nov 24</u>	Toutes les classes	Journée harcèlement
<u>Dec 24</u>	Toutes les classes	Journée laïcité
<u>Dec 24 à fev25</u>	GS -CP	10 séances de natation à Doullens
<u>Janv25</u>	CP CE1 CE2	Interventions musicales Julien
<u>Janv 25</u>	CM1 CM2	Spectacle musical jazz Doullens
<u>Fev 25</u>	CE1-CM1	Intervention infirmière scolaire : Ce1 : violences sexuelles Cm1 : la puberté
<u>Déc 24 à fév 25</u>	GS-CP	10 séances de natation à Doullens.
<u>Fév 25</u>	GS-CP	Spectacle du balai ! à Bonneville
<u>Janv25</u>	PS-MS	Spectacle Mouna à Coisy
<u>Mars 25</u>	PS-MS	Botanic (projet jardin)

Avril 25	Toutes les classes	Photo scolaire
Avril 25	CE2	Petit déjeuner anglais
Mai 25	CM1-CM2	Intervention infirmière scolaire : CM1 : la coopération CM2 : les réseaux sociaux
Mai 25	CM2	Tennis (5 séances)
13 et 15 mai	Toutes les classes	Rencontre athlétisme avec l'école de Saint Gratien
Juin 25	PS-MS	Visite en barque des Hortillons et « Ché Cabotans d'Amiens.
Juin 25	GS-CP	Visite château de Rambures
Juin 25	CE1-CE2- CM1-CM2	Visite du château de Versailles
Juin 25	PS-MS	Ile aux Fruits (projet jardin)
Juin 25	CM1-CM2	Festival de jazz de Montonvillers
Mai-Juin 25	CP-CE1	Escrime (6 séances)
Juin 25	CM2	Journée au Collège de Villers Bocage
20 juin 25	Toute l'école	Kermesse
01 juillet 25	CM2	Remise des clés USB et livre des vacances.
03 Juillet 25	Toute l'école	Randonnée pédestre sur une journée. (Coulée verte)

Fréquentation de la médiathèque de Cardonnette tout au long de l'année.

L'année prochaine, ce sont toujours les CP et les CM2 qui iront à la piscine de Doullens, le Nautilus ne sera à nouveau accessible que l'année suivante.

Les CE2 et CM1 se sont rendus cette année à la patinoire et ont pris un vrai plaisir dans cette activité de glisse. Le SISCO est remercié d'en avoir accepté le financement.

Les classes, n'ayant pu bénéficier de ces deux activités, ont mis en place des projets « escrime » et « tennis » afin que les 5 grands domaines d'apprentissage en EPS soient couverts sur toute leur scolarité. Et ce, avec la rencontre athlétisme de fin d'année.

VI. Inscriptions et répartitions 2025-2026.

Notre école compte actuellement 185 élèves.

En septembre 2025, les effectifs seront les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	20	27	22	22	25	19	23

En l'état, nos prochaines répartitions s'orienteraient sur une classe de PS pure et 2 classes de MS-GS. Les autres classes d'élémentaire resteraient à un niveau simple. Cependant, plusieurs inscriptions peuvent encore avoir lieu d'ici la prochaine rentrée. Nous rappelons donc que la composition des classes peut changer jusqu'au premier jour de la rentrée et même la première semaine.

Mme Prost remercie les Mairies pour leur réactivité à chaque relance de sa part.

VII. Les séances d'étude.

Nous avons eu moins d'enseignants volontaires pour effectuer ces séances cette année, ce qui nous a valu en accord avec le SISCO de ne pas dispenser ces séances auprès des élèves de CP.

Malgré cela, nous avons tout de même eu des groupes très chargés allant jusqu'à 15 élèves par enseignant. Nous ne savons pas encore quelle organisation sera choisie pour l'année prochaine, cela dépendra du nombre d'enseignants disponibles. Comme l'année dernière, Mme Prost se rapprochera de Monsieur Masset en juin puis début septembre pour décider de l'organisation la plus adaptée. Dans tous les cas, cette fois, les groupes ne devront pas excéder un nombre de 12 élèves par séance.

Les parents élus au Conseil d'école demandent pourquoi ce sont les CP qui ont été écartés du dispositif. L'équipe enseignante explique que ces élèves ont de la lecture chaque jour et dans la mesure où les enseignantes accompagnent pleinement les élèves dans leurs devoirs, cela leur laisse peu de temps pour les autres niveaux. Est alors questionnée la pertinence de prendre des personnes non enseignantes pour assurer ce suivi. Mme Prost et Monsieur Taufour expriment le fait que les personnes concernées doivent avoir de vraies compétences en la matière. Cela ne se limite pas à avoir le niveau demandé, il faut aussi être en capacité d'encadrer un groupe d'enfants. Attention à la responsabilité de chacun !

Rappel : attention, les séances d'étude ne certifient pas que tous les élèves ont parfaitement terminé leurs devoirs à l'issue de la séance, même si l'équipe enseignante s'y emploie. Cela doit être vérifié par la famille au retour de l'enfant.

VIII. Elections des parents d'élèves .

Il est décidé que les élections d'octobre 2025 se dérouleront toujours sous format papier.

IX. Kermesse 2025.

Notre kermesse a lieu le 20 juin cette année sur le thème des « tubes de l'été ». L'Assistance y est cordialement invitée.

Monsieur Masset a réservé les gradins comme l'année dernière. Mme Prost l'en remercie ainsi que pour le temps déployé à aller chercher et installer le matériel avec uniquement 2 de ses employés !

X. Travaux, demandes, remerciements.

Nous remercions :

- la Mairie de Cardonnette pour la fréquentation de la médiathèque ainsi que Marie Pierre.
- les 4 mairies pour leur réactivité concernant les inscriptions.
- la Mairie de Rainneville pour la mise à disposition de toutes ses infrastructures.
- le SISCO pour les réponses positives à toutes nos demandes : petites réparations, achats de mobilier, 2 nouveaux TBi cette année, etc...
- le personnel Péri-scolaire qui répond toujours favorablement à nos demandes et sait se rendre disponible pour encadrer certaines activités : les goûters, la cuisine de notre potager, le petit déjeuner anglais, etc...

Nos besoins :

- Une ATSEM supplémentaire en maternelle car nous aurons 2 classes de MS/GS l'année prochaine. Ces niveaux ont eux aussi leurs exigences et compétences à atteindre, la GS étant une classe charnière pour les attentes de CP. De plus, une des classes de maternelle est éloignée des toilettes adaptées à la taille des enfants de cet âge : ils ne peuvent y aller seuls et l'enseignant ne peut y accompagner un élève en laissant les autres seuls. Monsieur Masset explique le coût d'un poste d'ATSEM à l'année : environ 30 000 euros et s'interroge sur la création d'un demi-poste mais cela ne résoudra pas les problématiques évoquées.
- Les sonneries PPMS ne sont toujours pas conformes. Le bâtiment 2 ne les entend pas : la liaison entre les 2 bâtiments ne fonctionne plus. Monsieur Masset a rdv ce 4 juin avec la société responsable pour résoudre ce problème.
- Le cabanon au milieu de la cour de récréation : Monsieur Masset confirme qu'il sera démonté pour la rentrée de septembre conformément à ce qui était convenu lors du premier Conseil d'école. En attendant, Madame Prost demande à ce qu'il soit vidé de tout ce qui ne sert plus à rien afin de pouvoir y accéder pour le matériel de jardinage. Un rdv sera prochainement pris pour effectuer le tri.
- Le muret du bâtiment 2 n'a pas été rénové : des vis dépassent. Elles seront retirées.
- La fuite au volet de la classe de Mme Mouillard.

- Les fuites internes à l'école : classe de Mme Lesprit et plafonds : travaux en attente des beaux jours. Monsieur Masset assure qu'il ne s'agit que d'une petite infiltration sans danger pour le bâtiment et cela va être prochainement résolu.
- Le nettoyage des vitres de l'école : une fois par an n'est pas suffisant.
- Les peintures dans le bâtiment 1 : Mme Lescot nous soumettra des échantillons dès que le chantier pourra être mis en place pour la salle de motricité.
Mme Prost précise que d'autres salles commencent à être très défraîchies.
- Des prises électriques et entrées internet dans les deux classes du bâtiment 2 pour installer les ordinateurs donnés par Mme Delignière : le SISCO fera établir un devis.
- Dans la cour de récréation, des plaques au pied des arbres se soulèvent avec les racines : Monsieur Masset a procédé à leur enlèvement dès qu'il en a été informé. Il est signalé toutefois qu'il manque quelques pavés au sol et que les trous peuvent être également dangereux pour les enfants.

XI. Bilan actions de l'APERB.

Nous joignons le bilan de l'APERB à ce compte-rendu et remercions vivement tous ses membres. Concernant la demande de mettre en parallèle les dépenses effectuées avec la subvention allouée, les dépenses de la coopérative ont été détaillées au début de ce Conseil en toute transparence avec un bilan équilibré. Il nous est impossible d'établir des correspondances en particulier mais il est évident que cette grande aide apportée nous a aidé dans le fonctionnement de notre école. Les membres de l'APERB ont encore réalisé un travail remarquable tout au long de cette année, nous les remercions grandement et comme le précise Mme Thomas dans son bilan, force est de constater que chaque action menée avait aussi pour but de faire participer les enfants qui y ont pris un réel plaisir !

XII. Questions diverses.

*Nous remercions les parents élus au Conseil d'école qui, conformément à leur rôle, nous ont fait remonter des remarques au sujet du fonctionnement du Péri-scolaire. Mme Prost a fait suivre cette demande : Monsieur Masset les recevra en rendez-vous avec d'autres élus si nécessaire.

Il est rappelé que le Conseil d'école ne traite pas ce domaine, l'équipe enseignante ne gère que le domaine purement scolaire et n'est absolument pas responsable de ces temps extra-scolaires. Mme Lipatoff fait remarquer à Mme Prost qu'il lui arrive parfois d'intervenir. Mme Prost répond qu'en effet, lorsqu'elle est témoin directement d'un conflit sur le temps périscolaire, elle ne peut l'ignorer dans l'intérêt des élèves concernés.

Mme Prost en profite également pour rappeler que tout problème rencontré à l'école se règle à l'école. Il est dommage que des familles se contactent pour les résoudre à l'extérieur. Si la famille n'a pas été contactée par le personnel périscolaire ou les enseignantes, c'est que la situation a été éclaircie et résolue. En mars, Mme Prost, M. Masset et le personnel périscolaire se sont réunis pour mettre en place un système de communication plus efficace : le personnel peut maintenant faire coller par l'enseignante une petite fiche d'information dans le cahier de liaison. Lorsque les faits dommageables sont répétés ou alarmants, ce billet est envoyé à Monsieur Masset qui prend alors contact avec les familles.

*Monsieur Masset rappelle aux familles dont les enfants sont inscrits à la garderie le soir que l'heure de fermeture est 18h30. Il arrive trop souvent que Mme Rousseau prolonge sa journée de travail jusqu'à 19h. Merci aux familles de déléguer leur responsabilité à une personne tierce lorsqu'elles savent qu'elles vont être en retard. Tout retard sera maintenant signalé à Monsieur Masset qui prendra contact avec les familles concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La Directrice :
Mme Prost

La Secrétaire de séance :
Mme Lecomte

